

## Diplôme Universitaire : « Systèmes d'Information et Logistiques Hospitaliers »

CATEGORIE : C

### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse :
- Santé
  - Numérique
  - Logistique

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : 310p, 331, 326

Code(s) ROME : M1803, J1502, M1801, K1403

Formacode : —

Date de création de la certification : 01/01/2015

Mots clés : Santé numérique, Organisation, Logistique Hospitalière, Système d'information

### Identification

Identifiant : 2727

Version du : 08/04/2017

### Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Avis du Haut Conseil pour l'avenir de l'Assurance maladie - innovation et système de santé](#)
- [Le programme Territoire de Soins Numérique - TSN](#)
- [Loi du 7 octobre 2016 pour une république numérique](#)
- [Loi Santé sur la modernisation de notre système de santé poussant à la transformation numérique de l'activité hospitalière](#)

Non formalisé :

- [Informatique et Logistique en milieu hospitalier : des compétences recherchées sur des postes à forte employabilité](#)
- [Agence Nationale d'appui à la Performance des établissements sanitaires et médicosociaux](#)
- [Association française logistique hospitalier : L'hôpital de demain - Le positionnement de la](#)

[fonction logistique évolue au sein des structures hospitalières](#)  
■ [Association nationale des cadres et experts techniques hospitaliers : La logistique hospitalière](#)

## Descriptif

### *Objectifs de l'habilitation/certification*

La certification DU SILH permet l'acquisition de compétences dans les domaines de la logistique et des systèmes d'information hospitaliers. Elle répond aux besoins en compétences nouvelles des consultants, chefs de projets et responsables informatiques ou qualité dans les domaines des systèmes d'information, de la logistique et de la conduite de projets informatiques pour les hôpitaux et les établissements de soins.

A travers cette certification, le candidat développe les compétences techniques et organisationnelles lui permettant d'appréhender ses futures missions en lien avec cette thématique.

### *Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP*

- absence de lien

### *Descriptif général des compétences constituant la certification*

La certification est constituée des compétences suivantes :

- C1. Maîtriser le langage de requête SQL, des bases de données relationnelles (Oracle, MySQL,...) et des outils spécialisés dans l'administration de ces bases.
- C2. Identifier l'environnement (patients, secteur d'activité, données sensibles...) et les systèmes d'information au sein d'un établissement hospitalier.
- C3. Homogénéiser le système d'information de l'établissement hospitalier avec un système ERP afin d'avoir un suivi au quotidien de l'ensemble des informations.
- C4. Mettre en place la gestion et le contrôle des flux stocks.
- C5. Mettre en œuvre la modélisation des flux, l'évaluation des performances, l'assurance et le contrôle qualité.
- C6. Appréhender le fonctionnement d'un établissement de santé dans son organisation, sa stratégie et ses besoins.
- C7. Utiliser le Système Informatique Hospitalier en fonction de son architecture, de ses enjeux et des logiciels spécifiques le composant.
- C8. Planifier la réalisation du projet S.I en rédigeant le cahier des charges et en gérant les appels d'offres.
- C9. Piloter le projet SI tout en gérant la gestion des risques, le plan de reprises d'activités et la politique de sécurité.

## Public visé par la certification

- Salariés
- Demandeurs d'emploi

### *Modalités générales*

**Durée** : 150 heures (soit 25 jours à raison de 6 heures par jour)

**Lieu** : dans les locaux de l'UTT

**Programme** : cette certification se compose de 4 modules :

Module 1 : Système d'information (40 heures)

Module 2 : Logistique (50 heures)

Module 3 : Connaissance du milieu hospitalier (30 heures)

Module 4 : Gestion de projets informatiques (30 heures)

**Descriptif général des activités composant la certification :**

A1. Gestion des bases de données et des systèmes d'information

A2. Mise en place d'un ERP (système d'information)

A3. Gestion des stocks et de la logistique

A4. Mise en œuvre de la modélisation des flux et assurance du contrôle qualité

A5. Appréhension du fonctionnement d'un établissement de santé

A6. Utilisation du Systèmes Informatiques Hospitalier selon ses spécificités

A7. Planification du projet SI

A8. Pilotage du Projet SI

*Liens avec le développement durable*

Aucun

## Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

### *Pour l'individu*

Une opportunité de suivre des cours animés par des spécialistes professionnels.

Acquérir une double compétence dans la mise en œuvre de systèmes informatiques complexes, et en ingénierie de la logistique.

Développer ses compétences techniques et organisationnelles en logistique de milieu hospitalier

Acquérir des compétences en projet informatiques (organisation de la donnée, mise en place d'un ERP, politique de sécurité, pilotage de projets...)

Développer ses compétences en logistique (stocks, gestion des lits, entrées/sorties des patients, repas)

### *Pour l'entité utilisatrice*

S'adapter à la mutation du monde de la santé  
Miser sur le système d'information (nouvelle loi santé - GHT)

La mutualisation et la nécessité d'optimiser sa logistique pour mener à bien tous ces projets (SI et/ou Logistique)

La méthodologie de gestion de projet  
Diminuer les coûts par le développement des compétences techniques et organisationnelles de son personnel : nécessaires pour améliorer la logistique en milieu hospitalier

Améliorer la gestion de ses unités hospitalières (organisation de la donnée, mise en place d'un ERP, politique de sécurité, pilotage de projets...)

Mettre en place des stratégies de gestion et de contrôle des flux dans le monde de la santé : stocks, gestion des lits, entrées/sorties des patients, repas.

## Evaluation / certification

### *Pré-requis*

Diplôme d'un niveau bac + 2

## Compétences évaluées

### Module 1 : Système d'information

C1. Maîtriser le langage de requête SQL, des bases de données relationnelles (Oracle, MySQL,...) et des outils spécialisés dans l'administration de ces bases

C2. Identifier l'environnement (patients, secteur d'activité, données sensibles...) et les systèmes d'information au sein d'un établissement hospitalier

C3. Homogénéiser le système d'information de l'établissement hospitalier avec un système ERP afin d'avoir un suivi au quotidien de l'ensemble des informations

### Module 2 : Logistique

C4. Mettre en place la gestion et le contrôle des flux stocks.

C5. Mettre en œuvre la modélisation des flux, l'évaluation des performances, l'assurance et le contrôle qualité.

### Module 3 : Connaissance du milieu hospitalier

C6. Appréhender le fonctionnement d'un établissement de santé dans son organisation, sa stratégie et ses besoins.

C7. Utiliser le Système informatique Hospitalier en fonction de son architecture, de ses enjeux et des logiciels spécifiques le composant.

### Module 4 : Gestion de projets informatiques

C8. Planifier la réalisation du projet S.I en rédigeant le cahier des charges et en gérant les appels d'offres.

C9. Piloter le projet SI tout en gérant la gestion des risques, le plan de reprises d'activités et la politique de sécurité.

*Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)*

## Centre(s) de passage/certification

- Dans les locaux de l'UTT :  
12 Rue Marie Curie, BP  
2060, 10010 Troyes

Absence de niveaux

La validité est Permanente

**Possibilité de certification partielle :** oui

Étendue de la certification partielle :

Cette certification peut se passer de façon partielle module par module :

Module 1 : SYSTÈME D'INFORMATION (40 heures)

Module 2 : LOGISTIQUE (50 heures)

Module 3 : CONNAISSANCE DU MILIEU HOSPITALIER (30 heures)

Module 4 : GESTION DE PROJETS INFORMATIQUES (30 heures)

Durée de validité des composantes acquises :

Permanente

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :

Un an

Matérialisation officielle de la certification :

La certification est matérialisée sous forme papier où il est inscrit :

Diplôme d'Université "Systèmes d'Information et Logistique Hospitaliers"

## Plus d'informations

### *Statistiques*

- 7 élèves certifiés en 2015

- 6 élèves certifiés en 2016

### *Autres sources d'information*

<http://exed.utt.fr/fr/formations-courtes-professionnalisantes/diplome-universitaire/diplome-universitaire-systemes-d-information-et-logistiques-hospitaliers.html>

<http://www-forum.utt.fr/>